



## FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

### Bourses Agria en production bovine

#### RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Établissement d'enseignement : \_\_\_\_\_

Niveau de scolarité :

Professionnel

Collégial

Êtes-vous aux études dans un établissement d'enseignement situé au Canada?

Oui

Non

#### DÉCLARATION DU CANDIDAT

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements indiqués dans ce formulaire de mise en candidature ainsi que les documents soumis dans le cadre des Bourses Agria en production bovine sont véridiques et exacts. Je comprends que la falsification de documents ou que des renseignements erronés entraînerait ma disqualification immédiate.

J'accepte également que, dans l'éventualité où je remporte une bourse, mon nom et mon portrait soient diffusés dans les canaux de communication des Producteurs de bovins du Québec et de mon établissement d'enseignement à des fins de promotion.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

#### DOCUMENTS REQUIS

Les documents suivants doivent être transmis par courriel à [driendeau@upa.qc.ca](mailto:driendeau@upa.qc.ca) avant le 31 décembre 2024, à 23 h 59 :

- Formulaire de mise en candidature dûment rempli, incluant vos coordonnées;
- Preuve d'inscription dans un programme d'études à l'été/automne 2024;
- Dernier relevé de notes disponible (provisoire ou final);
- Lettre de motivation illustrant votre intérêt pour la production bovine (ex. : stages, cours, emplois étudiants, projet de démarrage d'entreprise, etc.).

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ 2024

- Être aux études dans un établissement d'enseignement situé au Canada;
- Fournir une preuve d'inscription dans un programme d'études à l'été/automne 2024;
- Fournir votre dernier relevé de notes disponible (provisoire ou final);
- Fournir une lettre de motivation illustrant votre intérêt pour la production bovine (ex. : stages, cours, emplois étudiants, projet de démarrage d'entreprise, etc.);
- Le versement de la bourse peut être conditionnel à ce que l'étudiant soit toujours aux études à l'hiver 2025.